

Gérer son personnel dans le Bâtiment

Durée : 7 heures

Programme de formation

Public visé

Dirigeants de TPE du BTP (Artisans, chefs d'entreprise) ou les collaborateurs en charge de la gestion du personnel.

Pré-requis

Etre employeur ou futur employeur

Objectifs de la formation

- **Sécuriser le processus d'embauche** en validant l'ensemble des formalités obligatoires et des contraintes du secteur (DPAE, contrats, carte BTP, affiliation CIBTP, classification conventionnelle).
- **Appliquer les règles de rémunération et de temps de travail spécifiques au BTP** (calcul des zones concentriques de déplacement, gestion des paniers, chômage intempéries et droits aux congés).
- **Mettre l'entreprise en conformité juridique et sécuritaire** (élaboration et mise à jour du DUERP, suivi médical, mise à disposition des EPI et gestion des accidents du travail).
- **Gérer le management quotidien et la fin de contrat** dans le respect du droit disciplinaire et des mécanismes propres au bâtiment (licenciement pour fin de chantier, préavis et liens avec PRO BTP).

Description / Contenu

Module 1 : L'embauche et l'intégration – Partir sur de bonnes bases

- **Les fondamentaux de l'embauche** : la DPAE (Déclaration Préalable À l'Embauche), le contrat de travail écrit (obligatoire), le choix du contrat (CDI, CDD, Intérim).
- **Les spécificités Bâtiment** :
 - La période d'essai et son renouvellement selon la convention collective.
 - L'affiliation obligatoire aux **Caisses de Congés Payés du Bâtiment** (CIBTP).
 - La **Carte BTP** (carte d'identification professionnelle obligatoire sur les chantiers).
 - La classification des ouvriers (Niveaux I à IV) et les grilles de salaires minimaux conventionnels.



Module 2 : La vie du contrat

- **Le temps de travail et la sécurité** : les 35 heures, le contingent d'heures supplémentaires, l'obligation de suivi du temps de travail.
- **Les spécificités Bâtiment** :
 - **Les indemnités de petits déplacements (Trajet, Transport, Panier)** : comment appliquer les zones concentriques (zones 1 à 5) sans faire d'erreur ? Différence entre temps de trajet professionnel et domicile-travail.
 - **Le chômage Intempéries** : quand et comment le déclencher ? Quelles sont les obligations d'indemnisation de l'employeur ?
 - Les congés payés gérés par la Caisse (CIBTP) et la prime de vacances conventionnelle (30% après 1 200 heures).

Module 3 : Santé, Sécurité et Obligations Légales

- **La prévention des risques (Généraliste & BTP)** :
 - Le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** : une obligation légale dès le 1er salarié, à mettre à jour régulièrement.
 - La visite médicale d'embauche et le suivi (Suivi Individuel Renforcé pour les postes à risque).
- **Les spécificités Bâtiment** :
 - La fourniture obligatoire et gratuite des **EPI** (Équipements de Protection Individuelle : casque, chaussures de sécurité, gants...).
 - Le rôle de l'OPPBTP (organisme de prévention du secteur).
 - La gestion des accidents du travail (déclaration sous 48h) et le droit de retrait du salarié.

Module 4 : Manager au quotidien et fin de contrat

Le management de proximité :

Suivi de l'intégration du salarié

- Fixer des règles claires (notes de service sur l'entretien et l'utilisation du matériel).
- Gestion des entretiens individuels obligatoires.

Le pouvoir disciplinaire et fin de contrat : les règles de l'avertissement, la procédure de licenciement (convocation, entretien, notification), les délais légaux à respecter.

Les spécificités Bâtiment :

- Le licenciement pour **fin de chantier** : une spécificité forte du BTP. Quelles sont les règles de recours ?
- Les spécificités du préavis selon la convention collective (durée variable selon l'ancienneté et le statut Ouvrier/ETAM).
- Le calcul de l'indemnité de licenciement conventionnelle.
- Le cas particulier du départ à la retraite et le lien avec la caisse de prévoyance (PRO BTP).

Bilan de la journée.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle alternant apports structurés, échanges avec le formateur et analyse de situations professionnelles issues des TPE du Bâtiment.

La pédagogie s'appuie sur une approche concrète et opérationnelle, favorisant l'appropriation des règles essentielles par des exemples adaptés aux réalités de terrain, des cas pratiques et des temps de questionnement guidés.

Les formateurs accompagnent les participants dans la compréhension des points de vigilance réglementaires et dans la mise en perspective de leurs pratiques professionnelles, afin de renforcer l'autonomie et la maîtrise des situations rencontrées.

Moyens et supports pédagogiques

Apport théorique structuré et partage de repères opérationnels adaptés aux situations courantes de gestion du personnel dans le secteur du BTP.

Études de cas concrets, analyses de documents professionnels (CCN et accords régionaux ou départementaux) et mises en situation permettant d'illustrer les pratiques attendues.

Échanges guidés avec le formateur, temps de questions-réponses et co-construction de bonnes pratiques à partir des expériences des participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

Tout au long de la journée, les acquis sont vérifiés par des questions orales, des échanges dirigés et des exercices d'application permettant de s'assurer de la compréhension des notions abordées.

Des mises en situation et des analyses de cas pratiques issues de situations professionnelles courantes servent à évaluer la capacité des participants à identifier les bonnes pratiques et à mobiliser les règles adaptées à leur contexte.

En fin de formation, un temps de validation permet d'apprécier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Modalités d'accessibilité

Votre accueil et votre confort nous tiennent à coeur!

Notre référent handicap, Mikaël Trideau, est là pour vous écouter, vous accompagner et trouver avec vous les solutions adaptées à vos besoins. Contactez-le si besoin au 02 43 49 84 52, il vous répondra avec bienveillance.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous prendrons le temps d'échanger avec vous pour imaginer ensemble les adaptations les plus appropriées : supports pédagogiques sur-mesure, matériel adapté, accompagnement humain, recours à notre réseau de partenaires...

N'hésitez pas à nous en parler dès votre inscription.
Nous trouverons des solutions, avec vous et pour vous!

Profil du / des Formateurs

Tous nos formateurs sont des experts dans le domaine.

Responsable de stage

Nathalie MILSENT